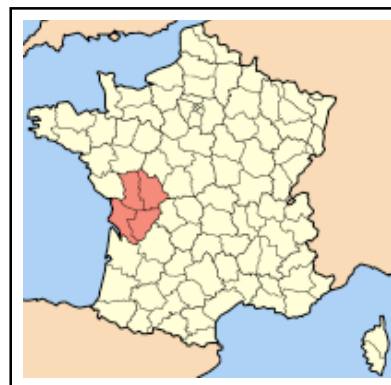


Service aux créateurs d'activité en milieu rural : La ruche Oxalis

Territoire

Région : Poitou-Charentes
Département : Deux-Sèvres
Préfecture : Poitiers
Population : 1 722 000
Nombre de communes : 1462



Maitre d'œuvre: La Ruche

Statut: SCOP

Tél: 05 49 27 23 55

Mail: laruche-cae@wanadoo.fr

Site: www.oxalis-scop.org

Adresse: 12 bis rue Saint Pierre 79500 Melle

Les partenaires techniques :

Nationaux: Réseau Oxalis

Locaux: Pole INPACT Poitou-Charentes, Chambre de Commerce et d'industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Les Ateliers de la Création,

Les partenaires financiers :

État et le conseil régional du Poitou-Charentes

Autres projets comparables :
 L'ensemble des structures membres du réseau Oxalis

Descriptif de la structure:

La ruche offre un cadre économique, juridique et social à des personnes souhaitant créer ou pérenniser leur activité en milieu rural dans un esprit coopératif.

Contexte

La ruche est membre du réseau OXALIS qui fut créé il y a un peu plus de 10 ans, et avait/a pour but d'inventer de nouvelles formes d'organisation du travail sans lien de subordination (employeur, salariés). Oxalis est aujourd'hui composé d'une centaine de personnes qui mutualisent les fonctions entrepreneuriales de leurs activités ; ce qui leur permet d'entreprendre individuellement dans un cadre collectif, de s'installer de manière progressive tout en se testant et de dépasser les complexités administratives.

Objectifs Initiaux

La Ruche a pour objectif de favoriser l'accès à la création d'entreprises à des porteurs de projets rencontrant des difficultés, pouvant tenir soit à la personne (par exemple, un mauvais gestionnaire), soit à la nature de l'activité, soit aux particularités du territoire (territoires ruraux du Pays de Gâtine, du Pays du Haut Val de Sèvre et du Pays Mellois). Une structure telle que la Ruche permet ainsi aux créateurs d'activités de monter leur projet sans être inquiétés des dimensions réglementaires complexes comme celles liées à la pluri-activité. La Ruche, de 2005 jusqu'au milieu de l'année 2007, était sous forme associative avant de devenir une SCOP d'entrepreneurs

Présentation de l'initiative

La SCOP permet, pour les entrepreneurs qui le souhaitent, d'entreprendre dans un cadre collectif. Il s'agit de pouvoir sortir du schéma traditionnel de la création d'entreprise qui prône le modèle de l'entreprise individuelle, et donc de pouvoir construire une nouvelle conception de notre rapport au travail en mettant en avant la coopération, la

mutualisation de moyens, la solidarité, et la participation de chacun. La ruche offre un cadre au créateur pour pouvoir entreprendre individuellement dans un cadre collectif. Parmi l'ensemble des actions existantes mises en œuvre au sein de la ruche nous pouvons en retenir 4 principales, la première étant le rôle de sensibilisation et d'information de tous porteurs de projet aux possibilités d'entreprendre différemment, la seconde concerne l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formations des entrepreneurs salariés à la fois de façon individuelle mais aussi de façon collective. La troisième touche plus spécifiquement à son cœur de métier puisque la structure assure les missions comptables, sociales, administratives et de gestion et enfin c'est elle qui assure la mise en réseau avec les acteurs du territoire mais aussi l'ensemble des membres (autres structures membres d'Oxalis).

Difficultés rencontrées

- Un appui des acteurs locaux pouvant être jugé comme insuffisant durant la phase de lancement
- Une nouvelle forme de gouvernance qui doit être anticipé depuis l'intégration dans le réseau Oxalis
- Une solidité financière à acquérir

Atouts pour le lancement d'un tel dispositif

- Une bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux qui le compose
- L'expérimentation du dispositif sous forme associative durant 2 ans a permis de tisser un réseau de prescripteurs et de s'inscrire dans le paysage régional
- L'appartenance à un réseau national qui permet de bénéficier de son expertise

Impact/plus value pour le territoire

- ✓ Engager de nouvelles formes d'organisation de travail en partenariat
- ✓ Complémentarité et mutualisation des compétences, des pratiques et des expériences, des outils entre les porteurs de projet
- ✓ Essor et développement de dynamiques collectives entre créateurs
- ✓ Maintien et développement d'activités sur les territoires ruraux, qui contribuent à la fois à un dynamisme économique du territoire tout en renforçant l'équilibre démographique

La structure a la parole...

« C'est avant tout une démarche collective dans la gouvernance et dans la solidarité entre les entrepreneurs salariés d'un point de vue financier, notamment pour les nouvelles activités entrant dans la coopérative permettant une phase de test.

En effet, les activités « non viables économiquement dans un premier temps « bénéficient » de la mutualisation des moyens et de la solidarité financière entre les entrepreneurs salariés, permettant de faire face aux périodes de « creux de rentrée d'argent ». »

Claire Tessier animatrice de la ruche

Octobre 2008